

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de lumière », composée de 41 communes et d'une population d'environ 11 500 habitants, qui est issue de la fusion au 1er janvier 2017 de 5 intercommunalités,

RECRUTE

Pour son service commun des écoles

Un agent d'animation Pour son école de Colmars Et directeur ACM sur certaines périodes de vacances scolaires Contrat à durée déterminée – 26 heures hebdomadaires Du 14 décembre 2020 au 31 août 2021

VOUS SEREZ CHARGE(E) DE :

- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfants de 3 à 12 ans, selon la spécificité de l'accueil (périscolaire, temps méridien, ACM, ...).
- Prévoir, organiser et animer des activités adaptées au développement des enfants (jeux, exercices, ateliers...).
- Participer aux tâches courantes des établissements (entretien des locaux, des matériaux et matériels de restauration, mise en place et service des repas, aménagements/rangements divers, ...).
- Appliquer et respecter les procédures et effectuer les autocontrôles précisés dans le plan de maîtrise sanitaire.
- Participer avec l'équipe aux projets pédagogique, règlement de fonctionnement.
- Assurer la direction de l'accueil collectif de mineurs d'Allos sur 2 périodes de petites vacances et 1 période de 4 semaines sur les grandes vacances : Vous serez le ou la responsable du groupe, garant du bon déroulé du projet pédagogique. Vous devrez coordonner et superviser le bon déroulé des projets d'animation et des démarches pédagogiques afin que ceux-ci répondent aux objectifs du projet pédagogique de la structure. Pour cela, vous intégrerez et coordonnerez l'équipe d'animation et l'organisation administrative de l'accueil de loisirs.

PRINCIPALES COMPETENCES RECHERCHEES :

- **Etre Titulaire du BAFD** (ou équivalent).
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité.
- Aménager et entretenir les locaux et des matériaux destinés aux enfants.
- Connaître les consignes d'utilisation et de stockage des produits .
- Appliquer le protocole d'entretien, de service de restauration.
- Appliquer les techniques d'animation (travaux manuels, jeux sportifs, collectifs, activités artistiques, musicales, d'expression, ...).
- Sens du contact et capacité à travailler en équipe et en partenariat.
- Avoir le sens du service public et de l'intérêt général, respecter le devoir de réserve, de discrétion.

CONDITIONS D'EXERCICE

- 26 heures hebdomadaires annualisées (alternance de période haute et basse)
- Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Travail week-end et jour férié possible
- Rémunération selon grille indiciaire de la FPT du grade d'adjoint d'animation territorial + régime indemnitaire

Pour plus de renseignements sur les conditions de recrutement:

- rendez-vous sur le site internet www.ccapv.fr
- contactez les services de la CCAPV au [04 92 83 68 99](tel:0492836899), ou par mail ressources-humaines@ccapv.fr

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser au plus tôt, à l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste.

- Par mail : ressources-humaines@ccapv.fr
- Par courrier : Service Ressources Humaines, Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière » - ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES